

## RÈGLES ET RÈGLEMENTS OFFICIELS – Concours de REEE du 150<sup>e</sup> :

1. Aucun achat n'est requis pour participer.
2. Les bulletins de participation à ce concours sont collectés par La Première financière et ne serviront à aucun autre concours futur, sauf que les participants « anticipés » qui n'ont pas gagné pendant la partie « participation anticipée » du concours sont inclus dans le tirage final.
3. **ADMISSIBILITÉ** : a) Les participants ayant atteint la majorité et qui correspondent aux conditions supplémentaires évoquées dans les « PRINCIPALES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ » sont admissibles au concours, à l'exception des employés, représentants en plans de bourses d'études et agents de La Première financière du savoir et des organisateurs du concours, ainsi que les personnes avec lesquelles ils vivent. b) Les bulletins et/ou le(s) participant(s) qui ne respectent pas les conditions d'admissibilité ou ne se conforment pas aux règles décrites dans « DÉTAILS IMPORTANTS SUR LE CONCOURS » seront disqualifiés.
4. **COMMENT PARTICIPER** : disponibilité des bulletins de participation et soumission décrites sous « DÉTAILS IMPORTANTS SUR LE CONCOURS ».
5. **PROBABILITÉ** : la probabilité qu'un participant soit choisi dépendra du nombre de bulletins de participation admissibles reçus pendant la période du concours. Chaque bulletin de participation lisible et dûment rempli a une chance égale d'être tiré.
6. **DÉCHARGE GÉNÉRALE** : chaque participant reconnaît : a) Être lié par les règlements du concours et soumis à toutes les lois applicables. b) Que La Première financière du savoir (et n'importe quel partenaire du concours) n'acceptera pas de bulletins de participation ni ne sera responsable de i) bulletins de participation perdus, volés retardés, mécaniquement reproduits, télécopiés, téléphonés, modifiés, endommagés, détruits, incomplets, imprécis, illisibles, irréguliers, mal saisis, insuffisamment affranchis, mal identifiés, mal adressés, ou ii) erreurs d'impression, techniques ou humaines ou tout autre problème, erreur ou négligence pouvant survenir ou arriver en rapport avec le Concours (y compris concernant l'information relative aux prix et/ou au concours). c) Dégager de toute responsabilité La Première financière du savoir (ses filiales et n'importe quel partenaire du concours) de toute revendication, perte, dépense (incluant des honoraires d'avocats) ou autre responsabilité qui peut être supportée en rapport avec le Concours incluant, sans restriction, n'importe quels dommages et intérêts résultant de la participation, l'acceptation de prix, le reçu, la propriété ou l'utilisation ou la mauvaise utilisation du prix, ou au cours de la préparation à, la participation dans, et/ou pendant un déplacement lié à une activité concernant le prix. d) Que La Première financière du savoir se réserve un droit de retrait et d'annulation de ce Concours en tout temps, sans avis préalable, et qu'elle peut, à sa seule discrétion changer les clauses du concours ou en modifier les prix (en respect des lois fédérales et provinciales applicables).
7. **CHOIX DU GAGNANT**: le (les) gagnant(s) sera (seront) choisi(s) au sort parmi les bulletins de participation admissibles reçus pendant la période du concours. Voir ci-dessous dans le paragraphe « DÉTAILS SUR LE CHOIX DU GAGNANT » pour de plus amples informations.
8. **NOTIFICATION DU GAGNANT** : le partenaire d'organisation du concours de La Première financière du savoir communiquera par téléphone avec le(s) gagnant(s) désigné(s), vérifiera les renseignements du participant et organisera la remise et la présentation du prix, par envoi postal sécurisé. S'il n'est pas en mesure de correspondre directement avec le gagnant sélectionné (messagerie vocale exclue) dans les jours 10 ouvrables qui suivent la date du choix du gagnant, le gagnant sera disqualifié, le prix sera annulé et aucun nouveau participant ne sera sélectionné.
9. **POUR ÊTRE DÉCLARÉ GAGNANT** : le gagnant doit faire ce qui suit ou être disqualifié sans qu'un autre gagnant de remplacement ne soit tiré : a) Répondre correctement, dans un temps limité, et sans aide, à une question de mathématiques ou faisant appel à ses connaissances générales. b) Signer un formulaire de Décharge confirmant qu'il se conformera à toutes les règles du concours et qu'il accepte le prix attribué. c) Accepter le prix tel qu'il est attribué (et toute disposition énoncée dans l'utilisation du prix). d) Accepter que ni les substitutions, ni l'argent comptant, ni les cessions ne soient autorisés.
10. **RENSEIGNEMENTS PERSONNELS** : tous les bulletins de participation deviennent la propriété de La Première financière du savoir et ils ne seront ni rendus ni partagés avec une autre société non associée. a) Les participants reconnaissent que : les informations fournies sur leur bulletin de participation peuvent être utilisées par La Première financière du savoir (et ses partenaires associés) aux fins de participation au concours ; b) Le(s) gagnant(s) reconnaissent que : les renseignements fournis sur leur bulletin de participation peuvent être utilisés sans limites par La Première financière du savoir et ses partenaires associés, sans rémunération, conformément aux lois sur la protection de la vie privée, de même que toute photographie, aux fins de marketing et de publicité futurs (y compris sur internet).
11. En ce qui concerne les participants de la province de Québec, tout différend relatif à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend relatif à l'attribution d'un prix dans ce concours peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

### DÉTAILS IMPORTANTS SUR LE CONCOURS

Description et valeur du prix :	150 prix à gagner : les prix : 5 (cinq) cartes-cadeau de voyage par Air Canada® d'environ 5 000 \$ chacun ; 20 (vingt) « Choix de prix » d'articles informatiques divers d'environ 500 \$ chacun ; 25 (vingt-cinq) cartes-cadeaux VIA Rail® de 200 \$ ; et 100 (cent) « Choix de prix » de cartes-cadeaux diverses de 50 \$ chacun chez des marchands. Un seul prix par ménage. Pour de plus amples descriptions, voir plus bas « Détails sur le choix du gagnant ».
Date/heure de fermeture du concours :	Le concours des « participations anticipées » se termine le 1 <sup>er</sup> mai 2017 à 23h59 (heure de l'Est) Le concours final se termine le 31 juillet 2017 à 23h59 (heure de l'Est)
Comment participer :	<b>OPTION A : une participation automatique sera soumise pour tout régime de La Première financière du savoir acheté durant la période du concours</b> (à l'exclusion des régimes procédant d'une conversion ou d'un transfert interne de régime). <i>Un client peut décider de ne pas participer au concours en envoyant à l'adresse ci-dessous une simple feuille de papier avec les mots « NE PAS PARTICIPER » ainsi que le numéro de convention, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone.</i> <b>OPTION B :</b> il est possible d'envoyer un bulletin de participation sur une simple feuille de papier en y inscrivant clairement, en lettres mouluées, votre nom, adresse, numéro de téléphone, courriel et si vous êtes la mère légale ou le père légal, l'un des grands-parents, le parrain ou la marraine, l'oncle ou la tante d'un enfant âgé de moins de 18 ans. <b>Envoi des bulletins (ou des refus de participation), suffisamment affranchis à :</b> Concours de REEE du 150 <sup>e</sup> de La Première financière du savoir, PO Box 960, 135 West Beaver Creek, Richmond Hill, ON L4B 4R7.
Limitation(s) :	Limité à une participation par ménage, que la participation soit par voie électronique ou postale.

### PRINCIPALES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Concours ouvert uniquement aux :	Résidents canadiens qui sont la mère légal ou le père légal, l'un des grands-parents, le parrain ou la marraine, l'oncle ou la tante d'un enfant âgé de moins de 18 ans.
----------------------------------	--

### DÉTAILS SUR LE CHOIX DU GAGNANT

Mené par :	Conversion Marketing-Communication Inc. qui est le partenaire de réalisation du concours de La Première financière du savoir.
Date/heure du tirage :	<b>PARTICIPATIONS ANTICIPÉES</b> : les gagnants seront désignés avant la fin du jour ouvrable, soit 17 h (HE), le 3 mai 2017 pour : 1 (une) carte-cadeau de voyage par Air Canada® d'une valeur de 5 000 \$ CAD ; 4 (quatre) « Choix de prix » ** pour un Apple® iPad Mini 4 16GB, un portable HP® (de 15po ou plus, selon les spécifications qui sont sur le marché), ou une TV DEL Samsung (de 36po ou plus, selon les spécifications qui sont sur le marché), chacun d'une valeur au détail d'environ 500 \$ CAD ; 5 (cinq) cartes-cadeau VIA Rail® d'une valeur de 200 \$ CAD chacune ; 20 (vingt) « Choix de prix » ** pour une carte-cadeau HBC®, Petro Canada® ou Toys"R"Us® de 50 \$ CAD chacune. <b>TIRAGE AU SORT FINAL</b> : les gagnants seront désignés avant la fin du jour ouvrable, soit 17 h (HE), le 14 août 2017 pour : 4 (quatre) carte-cadeau de voyage par Air Canada® d'une valeur de 5 000 \$ CAD chacune ; 16 (seize) « Choix de prix » ** pour un Apple® iPad Mini 4 16GB, un portable HP® (de 15po ou plus, selon les spécifications qui sont sur le marché), ou une TV DEL Samsung (de 36po ou plus, selon les spécifications qui sont sur le marché), chacun d'une valeur au détail d'environ 500 \$ CAD ; 20 (vingt) cartes-cadeau VIA Rail® d'une valeur de 200 \$ CAD chacune ; 80 (quatre-vingt) « Choix de prix » ** pour une carte-cadeau HBC®, Petro Canada® ou Toys"R"Us® de 50 \$ CAD chacune.
Lieu du tirage :	Conversion Marketing-Communication Inc, 174 Spadina Avenue, bureau 200, Toronto, Ontario
La liste officielle des gagnants sera publiée en ligne par La Première financière du savoir (vous pouvez également nous écrire pour obtenir la liste à l'adresse : 1000- 50 Burnhamthorpe Rd W, Mississauga, Ontario, L5B 4A5)	

\*\*La Première financière du savoir se réserve le droit de « remplacer le prix par un article de valeur équivalente » pour tout « Choix de prix » qui, pour une raison quelconque, ne serait pas disponible.

La Première financière du savoir est une marque déposée de La Première financière du savoir inc.

AP1461 01/2017